

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Adresse électronique: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
324^{ème} RÉUNION
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
21 JUIN 2012

PSC/PR/COMM(CCCXXIV)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 324^{ème} réunion, tenue le 21 juin 2012, a suivi une communication de la Commission sur la situation au Nord Kivu, en République démocratique du Congo (RDC). Le Conseil a également suivi les déclarations faites par les représentants de la RDC, du Rwanda et de l'Afrique du Sud, au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ainsi que des Nations unies.

Le Conseil a, une fois de plus, souligné que le recours à la rébellion armée pose une grave menace à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Afrique, ainsi qu'à la viabilité des processus de démocratisation en cours sur le continent. Rappelant les nombreux accords qui lient les groupes armés nationaux au Gouvernement de la RDC, le Conseil a fermement condamné l'action des éléments armés impliqués dans les attaques contre l'Etat congolais.

Le Conseil a souligné la nécessité pour tous les éléments du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) à se conformer scrupuleusement à l'engagement pris par le CNDP, dans l'Accord de Goma du 23 mars 2009, de se transformer en parti politique et de faire valoir ses préoccupations par des voies politiques, dans le strict respect de l'ordre institutionnel et des lois de la République. Le Conseil a exigé la dissolution immédiate de l'aile militaire du M23, et a invité les officiers et soldats dissidents à déposer sans délais leurs armes et à réintégrer les unités des Forces armées de la RDC au Nord et au Sud Kivu.

Le Conseil a exprimé sa grave préoccupation face à l'impact humanitaire des combats actuels, y compris sur le groupes vulnérables et a averti les responsables du M23 qu'ils seront tenus responsables de leurs actes.

Le Conseil, en particulier, a exprimé son indignation face à la violence continue dirigée contre les femmes à l'Est de la RDC, et a instamment demandé qu'un terme immédiat soit mis à ces crimes et que des mesures soient prises pour assurer leur protection et réhabiliter les victimes. Le Conseil a souligné qu'il est du devoir de l'Afrique de jouer un rôle de premier plan dans ces efforts, en coopération avec le reste de la communauté internationale.

Le Conseil a exprimé son plein appui aux efforts du Gouvernement congolais visant à restaurer intégralement l'autorité de l'Etat. Le Conseil a exhorté les populations et les acteurs politiques congolais à faire preuve de la plus grande responsabilité et à conjuguer leurs efforts, afin de faciliter la restauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans les localités du Nord Kivu affectées par les combats actuels.

Le Conseil a encouragé les pays de la région à faire jouer les mécanismes prévus par le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement de la région des Grands Lacs pour apporter leur plein appui à la RDC dans ses efforts visant à rétablir la sécurité au nord Kivu. A cet égard, le Conseil s'est félicité de la visite de travail effectuée à Kinshasa, du 18 au 19 juin 2012, par la Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Rwanda, Louise Mushikiwabo, et des résultats enregistrés à cette occasion.

Le Conseil est convenu de tenir, en temps utile, une réunion sur la situation à l'Est de la RDC, afin de passer en revue les développements sur le terrain, y compris la violence exercée à l'encontre des femmes, et de prendre les décisions requises.